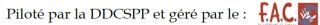
RAPPORT D'ACTIVITÉ

SIAO Insertion - 2020







FOYER D'ACCUEIL CHARTRAIN 12 rue Hubert LATHAM - CS 10 172 28008 CHARTRES Cedex Association Loi 1901 - Adhérent FNARS



Table des matières

I.	L	LE SIAO EN QUELQUES CHIFFRES	3
1	L.	Evolution de la demande traitée en commission	4
2	<u>2</u> .	Traitement des demandes	4
3	3.	Les orientations	4
4	ŀ.	Nombre d'entrée effective par structure	6
5	5.	DAHO	7
II.	F	PROFILS DES DEMANDEURS	8
1	L.	Typologie des ménages	8
III.		PILOTAGE	9
1	L.	Commission	9
2	2.	Les moyens humains	. 10
3	3.	Comité de pilotage	. 11
4	ŀ.	Le règlement Intérieur	. 11
5	5.	Covid-19	. 11
IV.		OUTILS	. 12
V.	F	PRESPECTIVES 2021 & OBJECTIES OPERATIONNELS	. 13

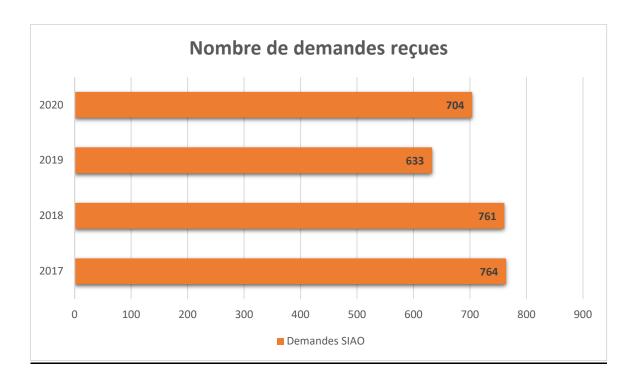
RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Les chiffres ci-dessous sont extraits des demandes traitées en commissions SIAO sur l'année 2020.

Compte tenu du dysfonctionnement du SI-SIAO, nous nous sommes trouvés dans l'impossibilité d'extraire de chiffres fiables de la plateforme.

Les graphiques ont été faits sur une base de comparaison raisonnable.

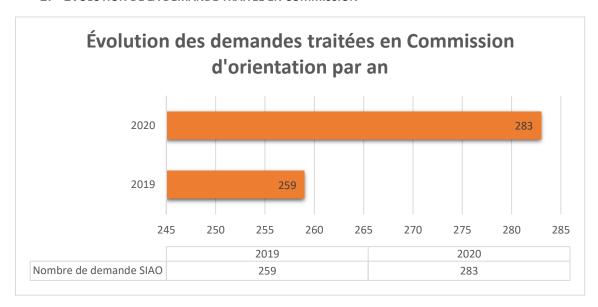
I. <u>LE SIAO EN QUELQUES CHIFFRES</u>



Le nombre personne en ayant sollicité un hébergement/logement via le SIAO insertion était stable entre 2017/2018 mais a diminué en 2019. En 2020, les demandes ont augmenté de 11% par rapport à N-1.

Nous pouvons observer une légère augmentation des demandes insertion en 2020 ; On peut imaginer que ce chiffre ne reflète pas la réalité des demandes puisque sur l'année 2020 toutes les expulsions ont été suspendues au regard de la crise sanitaire. Toute personne ayant composé le 115 pendant la crise sanitaire a été mise à l'abri.

1. EVOLUTION DE LA DEMANDE TRAITEE EN COMMISSION



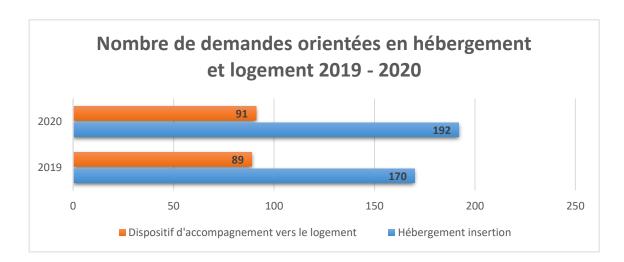
Le nombre de demandes d'hébergement / logement via le SIAO insertion a augmenté de 9% en 2020.

2. TRAITEMENT DES DEMANDES

Parmi les demandes transmises en 2020

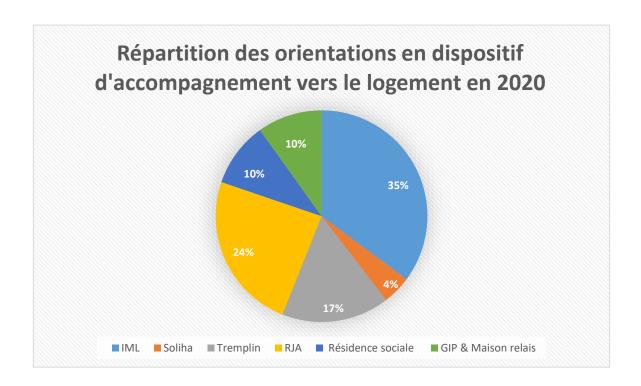
- 68% ont été orientées vers des structures d'hébergement,
- 32% ont été orientées vers des dispositifs d'accompagnement vers le logement

3. LES ORIENTATIONS

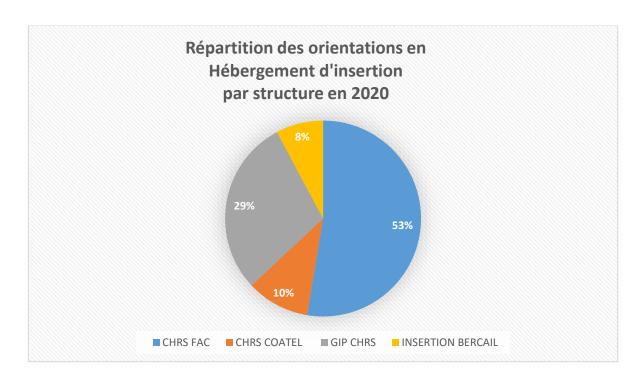


Le nombre de demandes orientées vers un dispositif d'accompagnement vers le logement est stable contrairement au nombre d'orientation vers un hébergement d'insertion qui augmente de 12,9% en 2020.

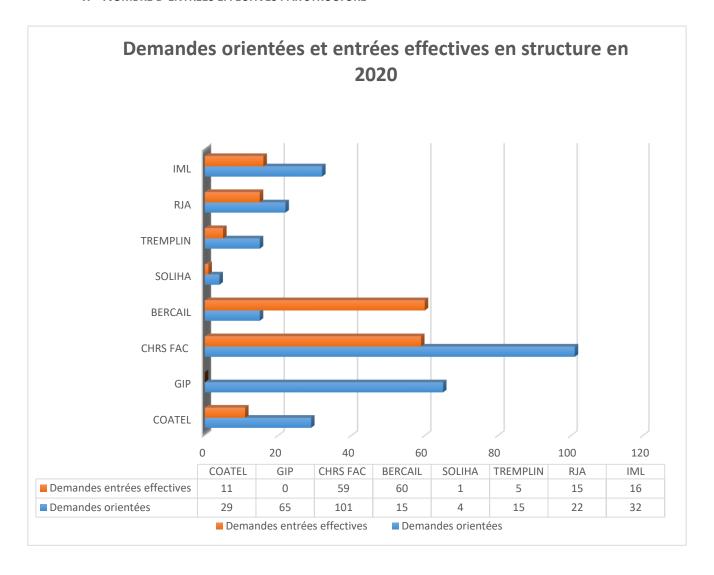
→ Vers le logement



→ Vers l'hébergement



4. Nombre d'entrees effectives par structure



Les graphiques présentés dans le rapport sont réalisés avec les chiffres remis au SIAO par les structures d'hébergements. Le chiffre 0 signifie l'absence de donnée transmise par l'opérateur.

Il est à noter que toutes les demandes orientées ne sont pas pourvues, les personnes peuvent rester des mois sur liste d'attente avant de voir leur demande aboutir.

5. DAHO

Répartis de cette manière sur l'année 2020 :

JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC
1		5		1		4		3	1		1

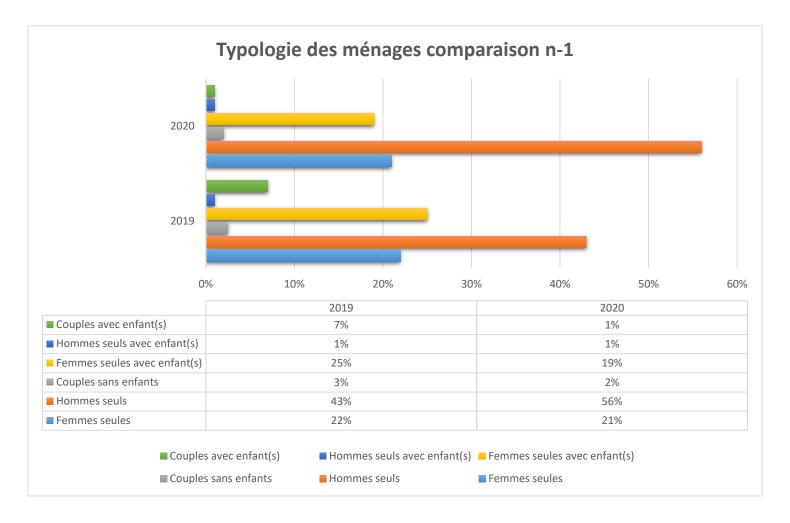
Sur 16 situations qualifiées et reconnues prioritaires au Droit à l'Hébergement Opposable, 44% ont intégré une structure et 56% ont refusé l'orientation.

Les demandes reconnues prioritaires à l'hébergement par la commission de médiation DALO sont systématiquement placées en tête des listes d'attente. Cependant, ces demandes ne transitant pas par la plateforme SI-SIAO, nous devons solliciter le prescripteur afin qu'il fasse la saisie à postériori. Nous observons que régulièrement les personnes dont la demande auprès de la commission de médiation concernait le logement et qui ont été requalifiées DAHO, refusent la proposition d'hébergement qui leur est faite par le SIAO. On peut penser qu'étant dans l'attente d'une attribution de logement rapide, elles bénéficient déjà d'une solution d'hébergement par des tiers et ne sont pas dans l'urgence d'une solution d'hébergement. D'ailleurs, pour la plupart, elles ne sollicitent pas le 115.

La proposition de séjourner en « foyer » est inattendue et génère de l'appréhension liée à la représentation que peuvent avoir les personnes d'une structure hébergement.

II. PROFILS DES DEMANDEURS

1. Typologie des menages



Proportionnellement, nous constatons une augmentation des demandes d'hommes seuls en 2020.

La crise sanitaire et le report des expulsions peuvent expliquer la baisse des demandes des autres typologies.

III. PILOTAGE

1. COMMISSION

Structures

FAC direction

Châteaudun

UDAF

AIDAPHI

ADSEA

CICAT

HENRY EY

En 2020, 26 commissions ont été programmées. Au cours du premier trimestre les commissions était en « présentiel» au sein des locaux du Foyer d'Accueil Chartrain mais au regard de la crise sanitaire, 19 autres commissions ont eu lieu en visio-conférence.

Sur la période du 1^{er} confinement et devant l'urgence de la situation, il a été décidé que les demandes SIAO soient traitées uniquement entre la DDCSPP et le SIAO.

A partir du deuxième semestre, les commissions ont pu reprendre avec l'ensemble des membres sous forme de visio-conférence.

Participation par structure sur 19 commissions en 2020

16

4

2

1

2

2

FAC – Hébergements	12
SOLIHA	8
CD	18
GIP	12
DDETSPP	18
COATEL	15
RJA	14
BERCAIL	11
ALVE	1
Centre détention	1

La commission d'orientation du SIAO a fonctionné toute l'année 2020 malgré la crise sanitaire, ce qui permet une analyse plus réaliste de son fonctionnement. A noter que le mode de réunion en « distanciel » n'a pas gêné la participation des partenaires à la commission, voire l'inverse. En effet, l'intervention des prescripteurs qui est sollicitée par le SIAO pour commenter et mettre à jour la situation des personnes qui font l'objet d'une demande auprès du SIAO, est facilitée par la possibilité d'intervenir très ponctuellement, de son lieu de travail sans déplacement.

<u>Fonctionnement</u>:

La commission d'orientation se réunit toutes les deux semaines. Une moyenne de 12 partenaires y participe. En première partie de réunion, un retour est sollicité auprès des opérateurs de l'hébergement sur les orientations qui ont été faites. La deuxième partie est dédiée à l'étude des demandes.

Globalement, les membres de la commission sont impliqués et forces de réflexion et de proposition. Au-delà du traitement des demandes, le débat est riche et donne lieu à des travaux annexes.

En préalable à chaque réunion, le SIAO sollicite les opérateurs pour collecter des informations indispensables au bon fonctionnement du SIAO : Places disponibles, entrées effectives, listes d'attente. Il s'avère que le retour d'informations est complexe pour certains des opérateurs. Les dysfonctionnements de la plateforme SI-SIAO en 2020 n'ont pas permis au SIAO d'être autonome dans la collecte des informations. De plus, certains opérateurs ont encore besoin d'être soutenus dans la gestion des flux sur la plateforme SI-SIAO. Chacun n'a pas forcément de temps de travail dédié à l'articulation de leur activité avec le SIAO.

2. LES MOYENS HUMAINS

En 2019, le Conseil d'Administration du FAC a validé, avec l'accord de la DDCSPP 28, la création d'un poste expérimental d'« Animateur Réseau SIAO » en CDD et à temps partiel. La mission du professionnel à savoir : « mise à jour des informations sur le logiciel SI-SIAO, former les partenaires à l'utilisation du logiciel, Analyser les demandes, préparer les dossiers pour la commission d'orientation, produire des statistiques, animer le réseau (rencontres-évènements-présentation du service » ; a permis au SIAO d'offrir au partenaires, un interlocuteur dédié à l'activité du SIAO, un professionnel en capacité de répondre à leurs questions et de les soutenir dans l'utilisation de la Plateforme SI-SIAO même si l'année 2020/2021, compte-tenu des dysfonctionnements liés à la refonte de l'outil, ont mis également le professionnels du SIAO en difficulté.

3. COMITE DE PILOTAGE

La composition du comité de pilotage du SIAO a fait l'objet d'échanges avec les partenaires au cours des travaux d'élaboration du Règlement Intérieur du SIAO 28 qui a été validé en Juin 2021. Le comité de pilotage est composé des membres permanents de la commission d'orientation, d'un représentant du SIAO et d'un représentant des usagers. En ce qui concerne la représentation des personnes accompagnées au CoPil du SIAO 28, un groupe de travail s'est formé. La forme qui sera donnée à la représentation des PA est en cours de réflexion. La présence de représentants des PA permettra de faire évoluer le fonctionnement du SIAO dans le sens d'une amélioration de la lisibilité du SIAO, de la communication avec ses usagers, du respect de leurs droits et d'une meilleure prise en considération de leurs remarques et propositions.

Le Copil se réunit 2 fois par an à l'initiative de l'Etat pour :

« Analyser les besoins, Réfléchir à la nécessité de créer de nouvelles places sur les dispositifs déjà existants, évaluer les besoins nécessitant le développement d'une offre spécifique et faire part de ses observations aux services de l'Etat (PDALHPD) ».

4. LE REGLEMENT INTERIEUR

En 2020, SIAO sous couvert de l'Etat a convié ses partenaires à un travail sur le règlement intérieur du SIAO. L'élaboration du règlement intérieur du SIAO a fait l'objet de 5 réunions de travail. Validé par tous les membres du CoPil en Juin 21, , il est à ce jour, mis à disposition des partenaires et disponible sur le site internet du FAC.

Il s'agit d'un document qui demande à être étayé. Cet étayage sera réalisé au fur et à mesure de l'évolution du fonctionnement et de l'organisation du SIAO au niveau interne et départemental.

Il pourra être revisité sur demande du CoPil au regard de l'analyse de l'activité du SIAO au moment du bilan annuel.

5. COVID-19

L'état de crise sanitaire nous a contraints à revoir notre organisation. Lors du premier confinement les structures d'hébergement et partenaires devant faire face à de nouvelles règles sanitaires et d'accueil d'urgence n'ont pu se rendre disponibles. Cependant, le service du SIAO à continuer les orientations en partenariat avec un membre de la DDETSPP et du Conseil Départemental. Désormais les Commissions d'Orientation se tiennent en visio-conférence ce qui facilite la participation de partenaires éloignés de chartres ne pouvant assister à toutes les commissions ou intervenant ponctuellement sur une ou l'autre des demandes.

IV. OUTILS

1. LA PLATEFORME SI-SIAO

Lors du dernier trimestre 2020, la DGCS a déployé la nouvelle version du logiciel SI-SIAO, le SI REFONTE. Immédiatement, l'ensemble des SIAO ont constatés d'importants dysfonctionnements qui ont rendu l'outil inexploitable. Au jour d'aujourd'hui, Juillet 2021, des dysfonctionnements perdurent. L'extraction de données fiables n'est toujours pas possible. La DGCS a prévu de retravailler l'outil en Septembre 2021 et a proposé aux SIAO d'intégrer des groupes de travail. Malheureusement, nous craignons ne pas pouvoir récupérer les données 2020/2021.

2. COMMUNICATION

Plusieurs outils de communication sont utilisés par le SIAO :

- Plaquettes d'information a destination des usagers et des professionnels régulièrement mises à jour.
- Tutoriels mis à disposition des partenaires.
- Power Point de présentation du SIAO 28

3. FORMATION

- Le SIAO va à la rencontre des partenaires afin de leur présenter la plateforme SI-SIAO et les initier à son utilisation. En 2020, malgré la période de crise sanitaire, le SIAO 28 a rencontré des professionnels nouvellement arrivés du GIP Relais Logement et de l'Hôpital de Bonneval.
- Des tutoriels de formation à l'utilisation de la plateforme ont été mis à disposition des partenaires. Ils peuvent les consulter sur le site internet du FAC onglet SIAO.
- Un WEBINAIR a été organisé par le SIAO en Décembre 2020. Il s'agissait de répondre à la demande d'information des partenaires concernant le fonctionnement du SIAO. La forme interactive du WEBINAIR nous a paru la plus appropriée. Cette séance d'échange a remporté un grand succès. Les professionnels partenaires ont transmis leurs questions en amont ce qui a permis au SIAO de construire le déroulé de présentation. 62 personnes ont participé au WEBINAIR. Les interactions ont été nombreuses. Le SIAO a sollicité leur avis à postériori. Les participants sont satisfaits de l'efficacité de cette séance. Le SIAO a pu de la sorte informer l'ensemble des partenaires simultanément au lieu de répondre téléphoniquement à chacun. Ce mode d'information expérimenté par le SIAO semble être une réponse efficace à re proposer ultérieurement.

V. PRESPECTIVES 2021 & OBJECTIFS OPERATIONNELS

1. MOYENS HUMAINS

La création d'un poste d'Animateur Réseau ayant été concluante, le FAC a décidé de le pérenniser et d'en augmenter le temps. Le poste est passé de 0,5 ETP à 0,80 en Avril 2021.

2. La Commission d'Orientation

La crise sanitaire nous a contraints à revoir notre organisation. En ce qui concerne les réunions de la Commission d'Orientation, l'utilisation du mode « distanciel » a permis de poursuivre les réunions sans trop d'incidence sur les délais d'orientation. Avec le recul, nous constatons que ce nouvel outil a certainement participé à une augmentation de la participation de partenaires ponctuels ou éloignés géographiquement. Récemment, certains ont exprimé le souhait de reprendre le « présentiel ». C'est un sujet que nous ré aborderons ensemble en Septembre. Nous envisagerons peut-être de ne pas complètement abandonner le « distanciel ».

3. LE COPIL

Une réunion de CoPil se tiendra au dernier trimestre 2021. Ça sera l'occasion de faire un bilan annuel et de formaliser le mode de représentation des personnes accompagnées au sein de cette instance.

4. FORMATION

En 2021, le SIAO a organisé des formations de professionnels chez plusieurs des partenaires :

- Le CICAT
- Les Apprentis d'Auteuil-Pôle insertion (RAP)
- Le BERCAIL
- Le FJT de Châteaudun

D'autres Rv sont prévus au dernier trimestre.

5. PARTENARIAT

De nouveaux partenaires ont rejoint le réseau SIAO en 2021 :

- L'association ALVE qui a souhaité mettre à la main du SIAO l'ensemble des places des Résidences Accueil de Lucé et Dreux.
- Le FJT de Châteaudun qui, également, a souhaité mettre à disposition du SIAO une partie des places.
- La Fondation GRANGER
- La Fondation des Apprentis d'Auteuil

En Septembre, nous rejoindront, le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) et les ACT (Appartements de Coordination Thérapeutiques).

6. PROJETS

- En 2022, le SIAO projette d'organiser un Forum. L'objectif en serait la présentation des structures d'hébergement su département à l'ensemble des partenaires concernés. Une première rencontre avec les opérateurs sera fixée en fin d'année.
- Le Foyer d'Accueil Chartrain engage une réflexion autour de la fluidité des parcours hébergement/logement et l'articulation Urgence/Insertion (SIAO Unique).
- Logement d'abord : Faciliter l'accès au logement des personnes sollicitant le SIAO est un objectif ciblé et une véritable préoccupation pour le SIAO 28. La question de l'implication des bailleurs sociaux doit plus que jamais figurer dans nos objectifs.

Contactez-nous:

 \boxtimes siao28@fac.asso.fr

2 02.37.88.40.06



Du lundi au vendredi 9h00 -12h00 / 14h00-17h00